



# Hernies & Eventrations

Une hernie désigne le déplacement de tout ou partie d'un viscère abdominal, à travers un orifice naturel de la paroi abdominale. A l'inverse, l'éventration est le résultat d'une rupture de la paroi abdominale. Dans les deux cas, l'orthésiste agit uniquement lorsque la réductibilité est possible.

## Signes cliniques

- inconfort au port de charge ou en antéroflexion
- masse proéminente lors de certains mouvements
- apparition après un acte chirurgical ou un événement traumatique

## Facteurs de risque

- obésité
- stomie
- chirurgie

## Points de vigilance

- hernie et éventration doivent être réductibles pour être traitées par ceinture abdominale
- les hernies ne doivent pas présenter de signes d'engouement ou d'étranglement

## Rôle de l'orthésiste

**objectif** : l'orthésiste réalise la ceinture de maintien abdominale adaptée aux mesures du patient, à la position et aux dimensions de la protubérance et en prenant en compte son mode de vie pour permettre la bonne observance du traitement prescrit par le médecin.

- La ceinture est applicable dans le cas d'éventrations, de hernies ombilicales, épigastriques, hypogastriques avec ou sans stomie. Des adjonctions seront réalisées si besoin dans le but d'optimiser l'efficacité de la ceinture abdominale (pelote, patte hypogastrique...)
- dans le cas de hernies crurales ou inguinales, l'orthésiste réalisera sur mesure des bandages herniaires